



Centre d'appui pour la prévention  
des infections associées aux soins

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2019**

## **CPias Occitanie**

Janvier 2020

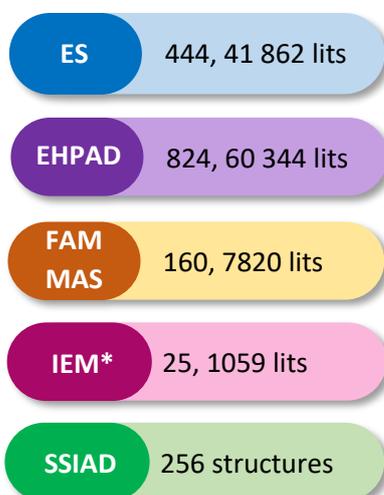
## Éditorial :

Le centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas) d'Occitanie a pris pleinement sa dimension régionale. L'ensemble de notre équipe se mobilise pour animer journées, formations et groupes de travail afin de répondre aux attentes des professionnels de santé des établissements sanitaires, médico-sociaux et de ville. La réponse aux questionnements de ces derniers dans le domaine de la prévention des IAS et l'accompagnement lors d'épisodes infectieux, relevant ou non du signalement externe, bénéficient des équipes de proximité de nos deux sites de Toulouse et Montpellier. Nos secrétariats assurent un travail important d'information et de diffusion des actions menées, tant au niveau régional qu'en relais du national, grâce à notre site internet, à la diffusion de notre bulletin d'Infos du mois et à nos mailings réguliers. En 2019, Christine Luna a été remplacée par Caroline Vailles sur le secrétariat du site de Montpellier, pour profiter d'une retraite bien méritée au vu de son travail à nos côtés.

En 2019, le CPIas Occitanie a souhaité mettre en place un comité d'orientation rassemblant l'ensemble de nos interlocuteurs régionaux, afin de valider nos actions passées et à venir avec les acteurs de terrain.

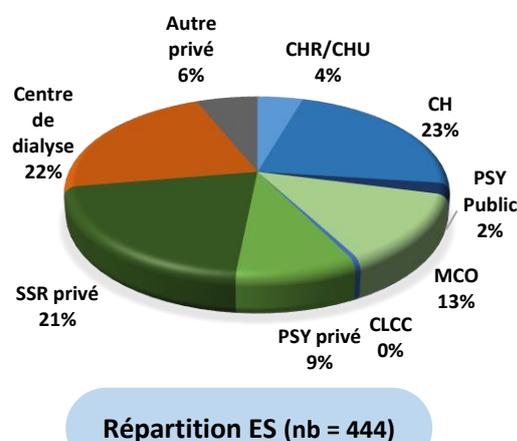
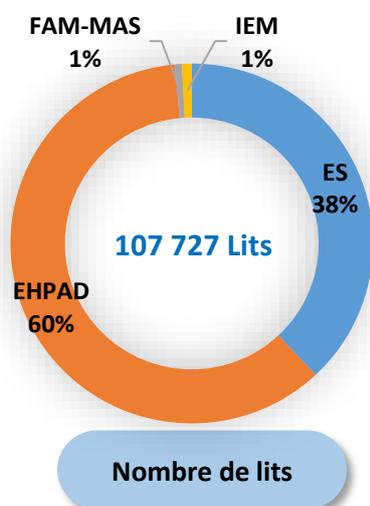
Ce rapport résume l'ensemble des activités 2019, en valorise les actions phares et liste les perspectives pour l'année 2020.

## La région Occitanie comporte :



\* IEM + Enfants polyhandicapés

## Nos établissements :



Source 2018 : SAE (ES), FINESS (EMS), STATISS (Libéraux)

## Professionnels libéraux

Nombre de IDEL : 17573

Nombre Med Lib. : 11895

## Annuaire

Au sein des trois secteurs de soins, **4 261 interlocuteurs** sont répertoriés dans l'annuaire national des CPIas. Nos secrétariats sont chargés de sa mise à jour (1 137 en 2019). Les coordonnées des professionnels recensés sont la base de **nos mailings d'information à destination des établissements**. En 2019, 92 envois en nombre ont été effectués.

Pour rester informé, il est donc essentiel de nous **transmettre toutes modifications, changements d'acteurs ou de coordonnées**.

Un **formulaire est disponible sur notre site internet** :

<https://cpias-occitanie.fr/annuaire/>

## Nos coordonnées :

### CPIas Occitanie site Montpellier

04 67 33 74 69  
Hôpital La Colombière Pav. 7  
39 avenue Charles Flahault  
34295 Montpellier Cedex 5  
[cpias-occitanie@chu-montpellier.fr](mailto:cpias-occitanie@chu-montpellier.fr)

### CPIas Occitanie site Toulouse

05 61 77 20 20  
Hôpital Purpan  
Pavillon Administratif - Annexe II  
Place du Docteur Baylac  
TSA 40031  
31059 Toulouse Cedex 9  
[cpias-occitanie@chu-toulouse.fr](mailto:cpias-occitanie@chu-toulouse.fr)

Site internet : [www.cpias-occitanie.fr](http://www.cpias-occitanie.fr)

Twitter : @CPIASOccitanie



## Assistance technique et conseils

863 demandes  
en 2019

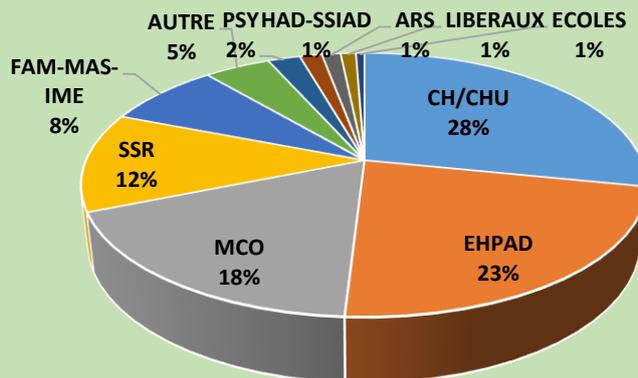
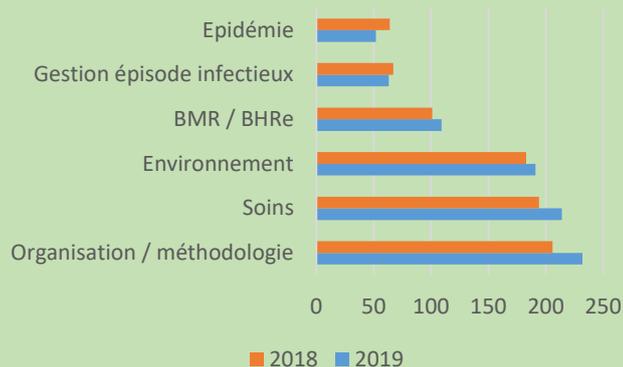
815 en 2018

Nous avons répondu à **863 demandes** de conseils par mail et par téléphone, réparties équitablement sur nos deux sites, en légère augmentation par rapport à 2018 (815 demandes).

62 % des demandes proviennent du secteur sanitaire, 31 % des EMS et 3 % du secteur des soins de ville. Cette répartition est similaire entre les sites de Toulouse et Montpellier.

La répartition des thématiques de conseils pour nos deux sites de 2018 et 2019 est représentée sur la figure ci-dessous. Les conseils en organisation et méthodologie sont majoritaires et en lien avec l'évolution des réseaux de surveillance, du site RéPIAS et l'évolution du Bilan IAS sur 2019.

Le CPIAS a accompagné 20 ES et 10 EMS par des visites sur site (hors signalement), pour des analyses de scénarios, des visites de risque, des accompagnements de DARI et un groupe d'analyse de pratiques.



## Signalement et alerte

239 signalements  
en 2019

192 en 2018

En 2019, 239 signalements (192 en 2018) ont été émis en provenance de 66 établissements (53 en 2018) dont la moitié sont des ES privés. Au sein de la région Occitanie, le taux de signalement pour 10 000 lits est en progression à 62,1 (51,1 en 2018) ; il reste inférieur sur l'Occitanie-est, 53,3 versus 70,6 sur l'Occitanie-ouest.

Les établissements privés d'Occitanie, à l'origine de 29 % des signalements, participent largement à ce dispositif (13 % en national 2016).

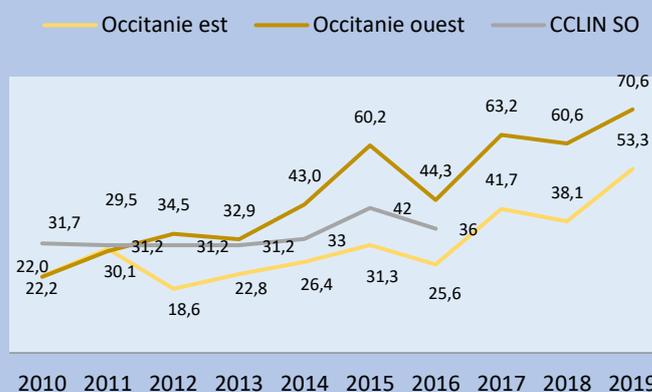
Les épisodes de BHRe représentent 68 % des signalements émis en 2019 dont 53 % d'EPC.

Le CPIAS a réalisé 11 visites sur site dans le cadre de l'accompagnement des signalements : 8 en ES pour 2 épidémies de BHRe (4 visites), 1 en bloc opératoire consécutive à des cas groupés d'endophtalmie, 1 séroconversion à VHC (3 visites), 1 en EHPAD pour une épidémie de GEA, 1 dans un centre d'éducation pour déficients auditifs, 1 pour le suivi de cas de gale en ville.

12 réunions téléphoniques avec l'ARS et SpF pour le suivi des signaux e-SIN ont été organisées. Une réunion de crise s'est tenue avec l'ARS, en lien avec plusieurs épidémies simultanées d'ERG ayant touché 5 ES.



### Taux de signalement





162 personnes  
formées en 2019

239 en 2018

## Formations et DPC

Le CPIas Occitanie sur Montpellier, associé à l'organisme de DPC A&M-DPC, a organisé 4 sessions de formation dont les thématiques sont les suivantes :

- Référents IAS en EMS : 3j, 22 pers
- Construire un programme de maîtrise de l'antibiorésistance : 1j, 22 pers.
- Améliorer la prévention des IAS associées aux dispositifs IV et SC : 1j, 14 pers.
- Techniques d'entretien de l'environnement et développement durable : 1j, 14 pers.

Le CPIas Occitanie sur Toulouse, associé à l'organisme de DPC GIPSE, a organisé 6 sessions de formation sur les thématiques suivantes :

- Prévention du risque infectieux lié au PICC et PAC : 1 j, 10 pers
- Optimisation des fonctions logistiques : 1 j, 16 pers
- Place du cadre dans la prévention des IAS : 2 j, 13 pers
- Faire vivre son DARI : 1 j, 19 pers
- Référents IAS : 4 j, 18 pers
- Gestion d'une épidémie : 1 j, 14 pers



## Rencontres régionales

- 12 mars, rencontre des représentants des usagers, Toulouse : 53 p.
- 26 mars, journée Correspondants en hygiène des ES, Toulouse : 277 p.
- 4 avril, journée Réseau des professionnels en HH, Carcassonne : 141 p.
- 5 avril, réunion du réseau des PH, Carcassonne : 25 p.
- 14 mai, journée Prévention du risque IAS en EHPAD, Toulouse : 99 p.
- 21 mai, journée Prévention du risque IAS en soins de ville, Castelnau-le-Lez : 58 p.
- 18 juin, journée Prévention du risque infectieux en MAS et FAM, Le Grau du Roi : 55 p.
- 12 septembre, journée Ateliers des cadres et infirmiers hygiénistes, Toulouse : 43 p.
- 3 octobre, journée régionale IAS en Occitanie, Gruissan : 148 p.
- 4 octobre, réunion du réseau des PH, Gruissan : 23 p.
- 5 novembre, journée Prévention du risque infectieux en MAS et FAM, Toulouse : 54 p.
- 20 novembre, journée prévention du risque IAS en EHPAD, Castelnau-le-Lez : 105 p.
- 10 décembre : journée Signalement et Prévention RI en ophtalmologie, Montpellier : 50 p.

1 131 participants  
en 2019

1 171 en 2018

L'ensemble des diaporamas de nos journées régionales sont téléchargeables sur notre site internet :

<https://cpias-occitanie.fr/journees-passees/>

# Actions de communication

Site internet du CPIas Occitanie : [www.cpias-occitanie.fr](http://www.cpias-occitanie.fr)

Depuis juillet 2018, notre site internet offre une meilleure diffusion de **nos actions de prévention à l'ensemble des professionnels des établissements de santé, médico-sociaux, de ville ainsi que des usagers.**

Il permet d'afficher les évènements et les formations et de procéder aux inscriptions en ligne. Il présente aussi les dernières actualités dès la page d'accueil. **Un accès direct a été conçu à l'attention des usagers et des professionnels du secteur des soins de ville.**

En 2019, de nombreux visiteurs se sont rendus sur notre site internet. En effet, nous avons recensé plus de **21 700 utilisateurs** pour environ **35 000 visites**. D'autre part, près de **111 500 pages ont été consultées**.

Le trafic est satisfaisant, avec en moyenne une durée de **2 min par page consultée** ce qui est acceptable.

Des réajustements sont réalisés en continue prenant en compte **les attentes et besoins des professionnels de santé de la région Occitanie.**

En conclusion on note une augmentation significative des consultations qui révèle un fort intérêt pour les informations et les outils proposés.



## Lettre d'actualité infos du mois

L'envoi de lettre d'information bi ou trimestrielle par mailing à l'ensemble de nos interlocuteurs des ES et EMS permet une information active, renvoyant sur notre site internet afin d'améliorer la diffusion de nos actions en région mais aussi d'information à échelle nationale.

Nous diffusons par cet envoi les documents que nous élaborons tout au long de l'année et que nous mettons à disposition sur notre site internet comme : les fiches valves, les fiches ectoparasites, les fiches cathéters et midline....

Nous communiquons aussi sur les lancements et résultats de nos différentes enquêtes comme par exemple l'audit de maintien des cathéters vasculaires et sous cutanés, l'audit des précautions standard en soins de ville, l'audit PICC HAD...



Enfin nous rappelons la tenue de nos journées régionales (inscriptions en ligne) et formations afin d'obtenir un maximum de participants et ainsi de toucher le plus de professionnels sur le domaine de la prévention du risque infectieux.

## Création d'un comité d'Orientation du CPIas

Le CPIas Occitanie a souhaité mettre en place un comité d'orientation composé de professionnels de santé impliqués dans la lutte contre les IAS, représentant l'ensemble des secteurs (sanitaire, médico-social et soins de ville) et les usagers afin de mieux répondre aux attentes des acteurs de terrain. Ce comité est consulté pour évaluer les actions passées et définir le programme d'actions à venir, soumis ensuite pour validation à l'ARS. Une seule réunion annuelle est organisée. Les représentants du secteur concerné font part de leurs remarques sur les actions menées et à venir, les possibles améliorations ainsi que leur soutien à la promotion et au développement de ces dernières.

Le comité est composé de représentant des ES public (1 par GHT) et ES privé, de centre de dialyse, d'EHAD, des EHPAD / Equipe mobile d'hygiène EHPAD (EMH), des URPS IDEL et ML, de l'Association des infectiologues d'Occitanie (AMITO) de France Asso Santé (FAS) et de l'ensemble des membres du CPIAS. Pour chaque siège sont désignés un titulaire et un suppléant.

La première réunion du comité d'orientation s'est tenue à Lézignan- Corbières le 24 Janvier 2020.

## Rapport d'activité 2019

# Promotion du bon usage des antibiotiques et de la vaccination

La thématique 2019 de la semaine de la sécurité des patients organisée du **18 au 22 novembre 2019** était la préservation des antibiotiques. De nombreux événements ont été organisés au niveau national (café-débat, colloque interministériel, échange en faculté avec des étudiants de santé et des enseignants). Le CPias associé à l'ARS et à France Asso santé a proposé différentes animations et supports pour les ES (identique à 2018), les EM, mais aussi à destination de la ville.

## Semaine Sécurité des patients en établissements de santé



Comme en 2018, les Hygiénistes, Référénts ATB et Représentants des Usagers (RU) se sont vu proposer des outils régionaux et nationaux pour les aider à animer au sein de leur établissement une action vers les usagers pour promouvoir le bon usage des antibiotiques : plaquette d'information, quiz, affiches, vidéo.

La plaquette élaborée en partenariat en 2016 (alors diffusée aux médecins généralistes de la région) a été rééditée et envoyée par le CPias aux établissements inscrits. Le quiz et les affiches créées en 2018 permettaient d'animer. 64 000 plaquettes ont été envoyées aux 142 établissements inscrits. L'organisation interne de cette action a été laissée au choix des établissements. L'animation de stand, destinée aux usagers, consultants et visiteurs, a été souvent organisée sur les lieux de passage. D'autres établissements ont privilégié la distribution de la plaquette et les discussions directes avec les patients hospitalisés, par les hygiénistes ou les correspondants en hygiène. Une évaluation plus qualitative de l'action est en cours, qui permettra également de recueillir les attentes des professionnels sur des outils d'aide à la communication vis-à-vis des usagers.



<https://cpias-occitanie.fr/animation-bon-usage-des-antibiotiques-a-destination-des-usagers/>

## Semaine Sécurité des patients en établissements médico-sociaux

**Affiches IRA :** La prévention de la transmission croisée d'infections respiratoires hivernales est un élément majeur d'un moindre recours aux antibiotiques en EMS. En effet bien que majoritairement d'origine virale, ces IRA sont fréquemment à l'origine de prescription antibiotiques chez les personnes âgées institutionnalisées, notamment chez les personnes à risques de complications (BPCO, Insuffisance cardiaque...). Le CPias Occitanie a réalisé 4 affiches destinées à chacun des acteurs : résidents (personnes âgées ou en situation de handicap), professionnels intervenant auprès d'eux et visiteurs. Chaque affiche a été envoyée en double exemplaire à l'ensemble des EMS de la région Occitanie (6 affiches à 1 000 EMS).



**Quiz bon usage des antibiotiques :** Le CPias a proposé le quiz régional destiné aux IDE et médecins libéraux intervenants des EHPAD, déjà diffusé en 2018 afin d'évaluer les connaissances du personnel soignant. Composé de 10 items à réponses «Vrai» ou «Faux» il était accessible soit en version papier soit en ligne (score précisant les bonnes et mauvaises réponses). Cette action a été proposée par mailing aux médecins coordonnateurs – IDEC, avec l'appui éventuel des EMH et EOH intervenants dans leur structure.

**Le dépliant Prélèvement urinaire chez la personne âgée :** L'utilisation inappropriée des bandelettes urinaires et des ECBU sont parfois à l'origine de traitement antibiotique inutile. Leurs positivités ne révèlent souvent qu'une colonisation urinaire. Les résultats du quiz de 2018 avaient bien identifié ce défaut de connaissance des professionnels de santé intervenant en EHPAD. Le CPias Occitanie a donc souhaité diffuser un triptyque d'information à destination des soignants réalisé par la région des Hauts de France afin de guider la conduite à tenir en cas d'atteinte de la sphère urinaire chez la personne âgée.

<https://cpias-occitanie.fr/outils-cp-occitanie/animation-bon-usage-des-antibiotiques-a-destination-etablissements-medico-sociaux/>

## Semaine Sécurité des Patients en ville



À l'initiative de l'équipe mobile d'infectiologie (EMI) du CHU de Toulouse, le CPias a participé à l'animation grand public de la Semaine Sécurité des Patients en centre-ville de Toulouse. Environ 400 quiz portant sur le bon usage des antibiotiques ont été remplis par les passants, et près de 1 000 plaquettes ont été distribuées. Les professionnels accompagnaient la distribution du quiz et de la plaquette en suscitant les échanges et en répondant aux questionnements des personnes. Cette manifestation a rassemblé de multiples partenaires : l'EMI et la Direction Qualité du CHU, l'EMI de l'hôpital Joseph Ducuing, France Assos Santé, et l'ARS.

## Journée Gruissan : Retour d'expérience vaccination et Grippe Tour

Lors de notre journée régionale de Gruissan, trois communications ont illustré l'importance de la vaccination des professionnels pour la prévention de la transmission nosocomiale de la rougeole et de la coqueluche avec un point épidémiologique Rougeole en Occitanie de la cellule régionale de SpF et 2 REX : « rougeole au service des urgences » de la Polyclinique Le Languedoc à Narbonne et la « survenue de cas groupés de coqueluche chez des professionnels » au SSR de Ceignac.

L'équipe du Collectif Grippe du Biterrois du CH de Béziers a été conviée pour présenter le Grippe Tour, démarche théâtrale « **Infirmier grippé : une histoire vraie** » jouée par le Dr Bertrand Guerrero et Mr Roland Sanchez. Plébiscité par l'ensemble des participants à cette journée, le CPias a décidé de filmer cette prestation (lors d'une action au CH de Pézenas) pour une mise à disposition à l'ensemble des établissements qui le souhaitent. Vous pouvez retrouver le film sur notre site internet :

<https://cpias-occitanie.fr/campagnes-outils-nationaux-relais-en-region/promotion-de-la-vaccination-antigrippale/>



## Participation aux actions régionales CRSA-ARS-comité départemental de vaccination de l'Hérault

Le CPias a été convié au lancement de la campagne de vaccination antigrippale des professionnels de santé. La présentation à la presse de la charte vaccination proposée par la CRSA et l'ARS Occitanie a été l'occasion pour le CPias de signer cette dernière concrétisant notre engagement auprès des autres partenaires régionaux.

Le CPias a animé un atelier sur la vaccination des professionnels lors de la journée du comité départemental de vaccination de l'Hérault du 14 novembre 2019, conjointement avec le Dr Brzezinski, médecin du travail Ametra. Cet atelier était destiné à identifier les axes à développer pour augmenter la couverture vaccinale des professionnels de santé.

Une collaboration a été lancée entre le CPias et le centre départemental de vaccination de l'Hérault afin de proposer en 2020 aux EHPAD de ce département, la formation et l'accompagnement de référents vaccinations. Une présentation du projet avec appel à candidature est prévue début février 2020.

## Collectif Vaccitanie



Le collectif Vaccitanie a été mis en place à Toulouse en 2018 à l'initiative de la Toulouse Business School et d'un partenaire industriel. L'unique objectif de ce collectif est la promotion de la vaccination en Occitanie, auprès du grand public et des professionnels de santé. Le CPias a été impliqué dès la constitution de ce collectif, qui rassemble de nombreux partenaires : assurance maladie, URPS, ARS, PMI, établissements de santé publics et privés, associations de patients, ordres professionnels, mutuelles, centres de santé, laboratoires pharmaceutiques, etc. Des réunions de travail bimestrielles permettent de réfléchir collectivement sur des sujets aussi

variés que la sensibilisation des professionnels des structures de soins, la promotion grand public de la vaccination *via* les outils de communication digitale, la facilitation de la prise en charge vaccinale des personnes à risque, etc. En 2019, le CPias a participé activement à la promotion du collectif auprès des formateurs et des étudiants du Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé. Les travaux se poursuivront en 2020.

## Rapport d'activité 2019

# Prévention des IAS liées aux Dispositifs Intra Vasculaires

## Fiche valves, midline et cathéters sous cutanés

Le recours à un accès vasculaire est une pratique courante lors de la prise en charge d'un patient ou résident, quelle que soit sa situation dans son parcours de soins. Suite à la parution en Mai 2019 des nouvelles recommandations de la SF2H sur la prévention des infections liées aux cathéters périphériques vasculaires et sous-cutanés et à l'utilisation de nouveaux dispositifs invasifs, le CPIas Occitanie a proposé un focus sur le midline et sur le cathéter sous-cutané.

Ces outils concourent à sécuriser les pratiques de ces dispositifs invasifs largement utilisés dans les établissements de soins.

**Focus sur les midlines**

Le cathéter de type midline est un cathéter périphérique, poné sous échographie à partir le plus souvent de la veine basilique (à défaut veineuse).

- Indique pour un traitement de courte durée (jusqu'à un mois maximum selon le type de cathéter) et pour un produit non irritant et non vasotonsic (< 500 Osm/L)
- Ne s'insère que par des professionnels formés (ADP, nursing radio, EHP-Forme) à la position échographique
- Retrait à domicile par un CC (cathéter périphérique), sans présence médicale nécessaire
- S'assurer qu'il s'agit bien d'un midline, ne pas confondre avec un PICC

**Il existe 2 types de cathéter midline :**

- Midline sans propulseur
- Midline avec propulseur

**Fortes ressemblances avec le CCP**

- Durée de maintien maximale au site de 7 jours
- Système de fixation adhésif (ou stabilisateur spécifique)
- Responsabilité de changer le cathéter au moment du changement de ligne de perfusion (emballage protégé au point d'insertion)
- Manipulations selon les mêmes règles qu'un cathéter veineux central
- Retrait en même temps que la ligne de perfusion principale soit entre 4 et 7 jours

**Prévention du placement :** tous les 7 jours avec changement de valve associée

Tenue professionnelle aseptique, masque chirurgical et coiffe pour l'opérateur, masque chirurgical pour le patient, gants non stériles pour le retrait du placement en veilles pour la pose du système de fixation (ou stabilisateur si recommandé) (24) ; (25) ; (26) ; (27) ; (28) ; (29) ; (30) ; (31) ; (32) ; (33) ; (34) ; (35) ; (36) ; (37) ; (38) ; (39) ; (40) ; (41) ; (42) ; (43) ; (44) ; (45) ; (46) ; (47) ; (48) ; (49) ; (50) ; (51) ; (52) ; (53) ; (54) ; (55) ; (56) ; (57) ; (58) ; (59) ; (60) ; (61) ; (62) ; (63) ; (64) ; (65) ; (66) ; (67) ; (68) ; (69) ; (70) ; (71) ; (72) ; (73) ; (74) ; (75) ; (76) ; (77) ; (78) ; (79) ; (80) ; (81) ; (82) ; (83) ; (84) ; (85) ; (86) ; (87) ; (88) ; (89) ; (90) ; (91) ; (92) ; (93) ; (94) ; (95) ; (96) ; (97) ; (98) ; (99) ; (100) ; (101) ; (102) ; (103) ; (104) ; (105) ; (106) ; (107) ; (108) ; (109) ; (110) ; (111) ; (112) ; (113) ; (114) ; (115) ; (116) ; (117) ; (118) ; (119) ; (120) ; (121) ; (122) ; (123) ; (124) ; (125) ; (126) ; (127) ; (128) ; (129) ; (130) ; (131) ; (132) ; (133) ; (134) ; (135) ; (136) ; (137) ; (138) ; (139) ; (140) ; (141) ; (142) ; (143) ; (144) ; (145) ; (146) ; (147) ; (148) ; (149) ; (150) ; (151) ; (152) ; (153) ; (154) ; (155) ; (156) ; (157) ; (158) ; (159) ; (160) ; (161) ; (162) ; (163) ; (164) ; (165) ; (166) ; (167) ; (168) ; (169) ; (170) ; (171) ; (172) ; (173) ; (174) ; (175) ; (176) ; (177) ; (178) ; (179) ; (180) ; (181) ; (182) ; (183) ; (184) ; (185) ; (186) ; (187) ; (188) ; (189) ; (190) ; (191) ; (192) ; (193) ; (194) ; (195) ; (196) ; (197) ; (198) ; (199) ; (200) ; (201) ; (202) ; (203) ; (204) ; (205) ; (206) ; (207) ; (208) ; (209) ; (210) ; (211) ; (212) ; (213) ; (214) ; (215) ; (216) ; (217) ; (218) ; (219) ; (220) ; (221) ; (222) ; (223) ; (224) ; (225) ; (226) ; (227) ; (228) ; (229) ; (230) ; (231) ; (232) ; (233) ; (234) ; (235) ; (236) ; (237) ; (238) ; (239) ; (240) ; (241) ; (242) ; (243) ; (244) ; (245) ; (246) ; (247) ; (248) ; (249) ; (250) ; (251) ; (252) ; (253) ; (254) ; (255) ; (256) ; (257) ; (258) ; (259) ; (260) ; (261) ; (262) ; (263) ; (264) ; (265) ; (266) ; (267) ; (268) ; (269) ; (270) ; (271) ; (272) ; (273) ; (274) ; (275) ; (276) ; (277) ; (278) ; (279) ; (280) ; (281) ; (282) ; (283) ; (284) ; (285) ; (286) ; (287) ; (288) ; (289) ; (290) ; (291) ; (292) ; (293) ; (294) ; (295) ; (296) ; (297) ; (298) ; (299) ; (300) ; (301) ; (302) ; (303) ; (304) ; (305) ; (306) ; (307) ; (308) ; (309) ; (310) ; (311) ; (312) ; (313) ; (314) ; (315) ; (316) ; (317) ; (318) ; (319) ; (320) ; (321) ; (322) ; (323) ; (324) ; (325) ; (326) ; (327) ; (328) ; (329) ; (330) ; (331) ; (332) ; (333) ; (334) ; (335) ; (336) ; (337) ; (338) ; (339) ; (340) ; (341) ; (342) ; (343) ; (344) ; (345) ; (346) ; (347) ; (348) ; (349) ; (350) ; (351) ; (352) ; (353) ; (354) ; (355) ; (356) ; (357) ; (358) ; (359) ; (360) ; (361) ; (362) ; (363) ; (364) ; (365) ; (366) ; (367) ; (368) ; (369) ; (370) ; (371) ; (372) ; (373) ; (374) ; (375) ; (376) ; (377) ; (378) ; (379) ; (380) ; (381) ; (382) ; (383) ; (384) ; (385) ; (386) ; (387) ; (388) ; (389) ; (390) ; (391) ; (392) ; (393) ; (394) ; (395) ; (396) ; (397) ; (398) ; (399) ; (400) ; (401) ; (402) ; (403) ; (404) ; (405) ; (406) ; (407) ; (408) ; (409) ; (410) ; (411) ; (412) ; (413) ; (414) ; (415) ; (416) ; (417) ; (418) ; (419) ; (420) ; (421) ; (422) ; (423) ; (424) ; (425) ; (426) ; (427) ; (428) ; (429) ; (430) ; (431) ; (432) ; (433) ; (434) ; (435) ; (436) ; (437) ; (438) ; (439) ; (440) ; (441) ; (442) ; (443) ; (444) ; (445) ; (446) ; (447) ; (448) ; (449) ; (450) ; (451) ; (452) ; (453) ; (454) ; (455) ; (456) ; (457) ; (458) ; (459) ; (460) ; (461) ; (462) ; (463) ; (464) ; (465) ; (466) ; (467) ; (468) ; (469) ; (470) ; (471) ; (472) ; (473) ; (474) ; (475) ; (476) ; (477) ; (478) ; (479) ; (480) ; (481) ; (482) ; (483) ; (484) ; (485) ; (486) ; (487) ; (488) ; (489) ; (490) ; (491) ; (492) ; (493) ; (494) ; (495) ; (496) ; (497) ; (498) ; (499) ; (500) ; (501) ; (502) ; (503) ; (504) ; (505) ; (506) ; (507) ; (508) ; (509) ; (510) ; (511) ; (512) ; (513) ; (514) ; (515) ; (516) ; (517) ; (518) ; (519) ; (520) ; (521) ; (522) ; (523) ; (524) ; (525) ; (526) ; (527) ; (528) ; (529) ; (530) ; (531) ; (532) ; (533) ; (534) ; (535) ; (536) ; (537) ; (538) ; (539) ; (540) ; (541) ; (542) ; (543) ; (544) ; (545) ; (546) ; (547) ; (548) ; (549) ; (550) ; (551) ; (552) ; (553) ; (554) ; (555) ; (556) ; (557) ; (558) ; (559) ; (560) ; (561) ; (562) ; (563) ; (564) ; (565) ; (566) ; (567) ; (568) ; (569) ; (570) ; (571) ; (572) ; (573) ; (574) ; (575) ; (576) ; (577) ; (578) ; (579) ; (580) ; (581) ; (582) ; (583) ; (584) ; (585) ; (586) ; (587) ; (588) ; (589) ; (590) ; (591) ; (592) ; (593) ; (594) ; (595) ; (596) ; (597) ; (598) ; (599) ; (600) ; (601) ; (602) ; (603) ; (604) ; (605) ; (606) ; (607) ; (608) ; (609) ; (610) ; (611) ; (612) ; (613) ; (614) ; (615) ; (616) ; (617) ; (618) ; (619) ; (620) ; (621) ; (622) ; (623) ; (624) ; (625) ; (626) ; (627) ; (628) ; (629) ; (630) ; (631) ; (632) ; (633) ; (634) ; (635) ; (636) ; (637) ; (638) ; (639) ; (640) ; (641) ; (642) ; (643) ; (644) ; (645) ; (646) ; (647) ; (648) ; (649) ; (650) ; (651) ; (652) ; (653) ; (654) ; (655) ; (656) ; (657) ; (658) ; (659) ; (660) ; (661) ; (662) ; (663) ; (664) ; (665) ; (666) ; (667) ; (668) ; (669) ; (670) ; (671) ; (672) ; (673) ; (674) ; (675) ; (676) ; (677) ; (678) ; (679) ; (680) ; (681) ; (682) ; (683) ; (684) ; (685) ; (686) ; (687) ; (688) ; (689) ; (690) ; (691) ; (692) ; (693) ; (694) ; (695) ; (696) ; (697) ; (698) ; (699) ; (700) ; (701) ; (702) ; (703) ; (704) ; (705) ; (706) ; (707) ; (708) ; (709) ; (710) ; (711) ; (712) ; (713) ; (714) ; (715) ; (716) ; (717) ; (718) ; (719) ; (720) ; (721) ; (722) ; (723) ; (724) ; (725) ; (726) ; (727) ; (728) ; (729) ; (730) ; (731) ; (732) ; (733) ; (734) ; (735) ; (736) ; (737) ; (738) ; (739) ; (740) ; (741) ; (742) ; (743) ; (744) ; (745) ; (746) ; (747) ; (748) ; (749) ; (750) ; (751) ; (752) ; (753) ; (754) ; (755) ; (756) ; (757) ; (758) ; (759) ; (760) ; (761) ; (762) ; (763) ; (764) ; (765) ; (766) ; (767) ; (768) ; (769) ; (770) ; (771) ; (772) ; (773) ; (774) ; (775) ; (776) ; (777) ; (778) ; (779) ; (780) ; (781) ; (782) ; (783) ; (784) ; (785) ; (786) ; (787) ; (788) ; (789) ; (790) ; (791) ; (792) ; (793) ; (794) ; (795) ; (796) ; (797) ; (798) ; (799) ; (800) ; (801) ; (802) ; (803) ; (804) ; (805) ; (806) ; (807) ; (808) ; (809) ; (810) ; (811) ; (812) ; (813) ; (814) ; (815) ; (816) ; (817) ; (818) ; (819) ; (820) ; (821) ; (822) ; (823) ; (824) ; (825) ; (826) ; (827) ; (828) ; (829) ; (830) ; (831) ; (832) ; (833) ; (834) ; (835) ; (836) ; (837) ; (838) ; (839) ; (840) ; (841) ; (842) ; (843) ; (844) ; (845) ; (846) ; (847) ; (848) ; (849) ; (850) ; (851) ; (852) ; (853) ; (854) ; (855) ; (856) ; (857) ; (858) ; (859) ; (860) ; (861) ; (862) ; (863) ; (864) ; (865) ; (866) ; (867) ; (868) ; (869) ; (870) ; (871) ; (872) ; (873) ; (874) ; (875) ; (876) ; (877) ; (878) ; (879) ; (880) ; (881) ; (882) ; (883) ; (884) ; (885) ; (886) ; (887) ; (888) ; (889) ; (890) ; (891) ; (892) ; (893) ; (894) ; (895) ; (896) ; (897) ; (898) ; (899) ; (900) ; (901) ; (902) ; (903) ; (904) ; (905) ; (906) ; (907) ; (908) ; (909) ; (910) ; (911) ; (912) ; (913) ; (914) ; (915) ; (916) ; (917) ; (918) ; (919) ; (920) ; (921) ; (922) ; (923) ; (924) ; (925) ; (926) ; (927) ; (928) ; (929) ; (930) ; (931) ; (932) ; (933) ; (934) ; (935) ; (936) ; (937) ; (938) ; (939) ; (940) ; (941) ; (942) ; (943) ; (944) ; (945) ; (946) ; (947) ; (948) ; (949) ; (950) ; (951) ; (952) ; (953) ; (954) ; (955) ; (956) ; (957) ; (958) ; (959) ; (960) ; (961) ; (962) ; (963) ; (964) ; (965) ; (966) ; (967) ; (968) ; (969) ; (970) ; (971) ; (972) ; (973) ; (974) ; (975) ; (976) ; (977) ; (978) ; (979) ; (980) ; (981) ; (982) ; (983) ; (984) ; (985) ; (986) ; (987) ; (988) ; (989) ; (990) ; (991) ; (992) ; (993) ; (994) ; (995) ; (996) ; (997) ; (998) ; (999) ; (1000) ; (1001) ; (1002) ; (1003) ; (1004) ; (1005) ; (1006) ; (1007) ; (1008) ; (1009) ; (1010) ; (1011) ; (1012) ; (1013) ; (1014) ; (1015) ; (1016) ; (1017) ; (1018) ; (1019) ; (1020) ; (1021) ; (1022) ; (1023) ; (1024) ; (1025) ; (1026) ; (1027) ; (1028) ; (1029) ; (1030) ; (1031) ; (1032) ; (1033) ; (1034) ; (1035) ; (1036) ; (1037) ; (1038) ; (1039) ; (1040) ; (1041) ; (1042) ; (1043) ; (1044) ; (1045) ; (1046) ; (1047) ; (1048) ; (1049) ; (1050) ; (1051) ; (1052) ; (1053) ; (1054) ; (1055) ; (1056) ; (1057) ; (1058) ; (1059) ; (1060) ; (1061) ; (1062) ; (1063) ; (1064) ; (1065) ; (1066) ; (1067) ; (1068) ; (1069) ; (1070) ; (1071) ; (1072) ; (1073) ; (1074) ; (1075) ; (1076) ; (1077) ; (1078) ; (1079) ; (1080) ; (1081) ; (1082) ; (1083) ; (1084) ; (1085) ; (1086) ; (1087) ; (1088) ; (1089) ; (1090) ; (1091) ; (1092) ; (1093) ; (1094) ; (1095) ; (1096) ; (1097) ; (1098) ; (1099) ; (1100) ; (1101) ; (1102) ; (1103) ; (1104) ; (1105) ; (1106) ; (1107) ; (1108) ; (1109) ; (1110) ; (1111) ; (1112) ; (1113) ; (1114) ; (1115) ; (1116) ; (1117) ; (1118) ; (1119) ; (1120) ; (1121) ; (1122) ; (1123) ; (1124) ; (1125) ; (1126) ; (1127) ; (1128) ; (1129) ; (1130) ; (1131) ; (1132) ; (1133) ; (1134) ; (1135) ; (1136) ; (1137) ; (1138) ; (1139) ; (1140) ; (1141) ; (1142) ; (1143) ; (1144) ; (1145) ; (1146) ; (1147) ; (1148) ; (1149) ; (1150) ; (1151) ; (1152) ; (1153) ; (1154) ; (1155) ; (1156) ; (1157) ; (1158) ; (1159) ; (1160) ; (1161) ; (1162) ; (1163) ; (1164) ; (1165) ; (1166) ; (1167) ; (1168) ; (1169) ; (1170) ; (1171) ; (1172) ; (1173) ; (1174) ; (1175) ; (1176) ; (1177) ; (1178) ; (1179) ; (1180) ; (1181) ; (1182) ; (1183) ; (1184) ; (1185) ; (1186) ; (1187) ; (1188) ; (1189) ; (1190) ; (1191) ; (1192) ; (1193) ; (1194) ; (1195) ; (1196) ; (1197) ; (1198) ; (1199) ; (1200) ; (1201) ; (1202) ; (1203) ; (1204) ; (1205) ; (1206) ; (1207) ; (1208) ; (1209) ; (1210) ; (1211) ; (1212) ; (1213) ; (1214) ; (1215) ; (1216) ; (1217) ; (1218) ; (1219) ; (1220) ; (1221) ; (1222) ; (1223) ; (1224) ; (1225) ; (1226) ; (1227) ; (1228) ; (1229) ; (1230) ; (1231) ; (1232) ; (1233) ; (1234) ; (1235) ; (1236) ; (1237) ; (1238) ; (1239) ; (1240) ; (1241) ; (1242) ; (1243) ; (1244) ; (1245) ; (1246) ; (1247) ; (1248) ; (1249) ; (1250) ; (1251) ; (1252) ; (1253) ; (1254) ; (1255) ; (1256) ; (1257) ; (1258) ; (1259) ; (1260) ; (1261) ; (1262) ; (1263) ; (1264) ; (1265) ; (1266) ; (1267) ; (1268) ; (1269) ; (1270) ; (1271) ; (1272) ; (1273) ; (1274) ; (1275) ; (1276) ; (1277) ; (1278) ; (1279) ; (1280) ; (1281) ; (1282) ; (1283) ; (1284) ; (1285) ; (1286) ; (1287) ; (1288) ; (1289) ; (1290) ; (1291) ; (1292) ; (1293) ; (1294) ; (1295) ; (1296) ; (1297) ; (1298) ; (1299) ; (1300) ; (1301) ; (1302) ; (1303) ; (1304) ; (1305) ; (1306) ; (1307) ; (1308) ; (1309) ; (1310) ; (1311) ; (1312) ; (1313) ; (1314) ; (1315) ; (1316) ; (1317) ; (1318) ; (1319) ; (1320) ; (1321) ; (1322) ; (1323) ; (1324) ; (1325) ; (1326) ; (1327) ; (1328) ; (1329) ; (1330) ; (1331) ; (1332) ; (1333) ; (1334) ; (1335) ; (1336) ; (1337) ; (1338) ; (1339) ; (1340) ; (1341) ; (1342) ; (1343) ; (1344) ; (1345) ; (1346) ; (1347) ; (1348) ; (1349) ; (1350) ; (1351) ; (1352) ; (1353) ; (1354) ; (1355) ; (1356) ; (1357) ; (1358) ; (1359) ; (1360) ; (1361) ; (1362) ; (1363) ; (1364) ; (1365) ; (1366) ; (1367) ; (1368) ; (1369) ; (1370) ; (1371) ; (1372) ; (1373) ; (1374) ; (1375) ; (1376) ; (1377) ; (1378) ; (1379) ; (1380) ; (1381) ; (1382) ; (1383) ; (1384) ; (1385) ; (1386) ; (1387) ; (1388) ; (1389) ; (1390) ; (1391) ; (1392) ; (1393) ; (1394) ; (1395) ; (1396) ; (1397) ; (1398) ; (1399) ; (1400) ; (1401) ; (1402) ; (1403) ; (1404) ; (1405) ; (1406) ; (1407) ; (1408) ; (1409) ; (1410) ; (1411) ; (1412) ; (1413) ; (1414) ; (1415) ; (1416) ; (1417) ; (1418) ; (1419) ; (1420) ; (1421) ; (1422) ; (1423) ; (1424) ; (1425) ; (1426) ; (1427) ; (1428) ; (1429) ; (1430) ; (1431) ; (1432) ; (1433) ; (1434) ; (1435) ; (1436) ; (1437) ; (1438) ; (1439) ; (1440) ; (1441) ; (1442) ; (1443) ; (1444) ; (1445) ; (1446) ; (1447) ; (1448) ; (1449) ; (1450) ; (1451) ; (1452) ; (1453) ; (1454) ; (1455) ; (1456) ; (1457) ; (1458) ; (1459) ; (1460) ; (1461) ; (1462) ; (1463) ; (1464) ; (1465) ; (1466) ; (1467) ; (1468) ; (1469) ; (1470) ; (1471) ; (1472) ; (1473) ; (1474) ; (1475) ; (1476) ; (1477) ; (1478) ; (1479) ; (1480) ; (1481) ; (1482) ; (1483) ; (1484) ; (1485) ; (1486) ; (1487) ; (1488) ; (1489) ; (1490) ; (1491) ; (1492) ; (1493) ; (1494) ; (1495) ; (1496) ; (1497) ; (1498) ; (1499) ; (1500) ; (1501) ; (1502) ; (1503) ; (1504) ; (1505) ; (1506) ; (1507) ; (1508) ; (1509) ; (1510) ; (1511) ; (1512) ; (1513) ; (1514) ; (1515) ; (1516) ; (1517) ; (1518) ; (1519) ; (1520) ; (1521) ; (1522) ; (1523) ; (1524) ; (1525) ; (1526) ; (1527) ; (1528) ; (1529) ; (1530) ; (1531) ; (1532) ; (1533) ; (1534) ; (1535) ; (1536) ; (1537) ; (1538) ; (1539) ; (1540) ; (1541) ; (1542) ; (1543) ; (1544) ; (1545) ; (1546) ; (1547) ; (1548) ; (1549) ; (1550) ; (1551) ; (1552) ; (1553) ; (1554) ; (1555) ; (1556) ; (1557) ; (1558) ; (1559) ; (1560) ; (1561) ; (1562) ; (1563) ; (1564) ; (1565) ; (1566) ; (1567) ; (1568) ; (1569) ; (1570) ; (1571) ; (1572) ; (1573) ; (1574) ; (1575) ; (1576) ; (1577) ; (1578) ; (1579) ; (1580) ; (1581) ; (1582) ; (1583) ; (1584) ; (1585) ; (1586) ; (1587) ; (1588) ; (1589) ; (1590) ; (1591) ; (1592) ; (1593) ; (1594) ; (1595) ; (1596) ; (1597) ; (1598) ; (1599) ; (1600) ; (1601) ; (1602) ; (1603) ; (1604) ; (1605) ; (1606) ; (1607) ; (1608) ; (1609) ; (1610) ; (1611) ; (1612) ; (1613) ; (1614) ; (1615) ; (1616) ; (1617) ; (1618) ; (1619) ; (1620) ; (1621) ; (1622) ; (1623) ; (1624) ; (1625) ; (1626) ; (1627) ; (1628) ; (1629) ; (1630) ; (1631) ; (1632) ; (1633) ; (1634) ; (1635) ; (1636) ; (1637) ; (1638) ; (1639) ; (1640) ; (1641) ; (1642) ; (1643) ; (1644) ; (1645) ; (1646) ; (1647) ; (1648) ; (1649) ; (1650) ; (1651) ; (1652) ; (1653) ; (1654) ; (1655) ; (1656) ; (1657) ; (1658) ; (1659) ; (1660) ; (1661) ; (1662) ; (1663) ; (1664) ; (1665) ; (1666) ; (1667) ; (1668) ; (1669) ; (1670) ; (1671) ; (1672) ; (1673) ; (1674) ; (1675) ; (1676) ; (1677) ; (1678) ; (1679) ; (1680) ; (1681) ; (1682) ; (1683) ; (1684) ; (1685) ; (1686) ; (1687) ; (1688) ; (1689) ; (1690) ; (1691) ; (1692) ; (1693) ; (1694) ; (1695) ; (1696) ; (1697) ; (1698) ; (1699) ; (1700) ; (1701) ; (1702) ; (1703) ; (1704) ; (1705) ; (1706) ; (1707) ; (1708) ; (1709) ; (1710) ; (1711) ; (1712) ; (1713) ; (1714) ; (1715) ; (1716) ; (1717) ; (1718) ; (1719) ; (1720) ; (1721) ; (1722) ; (1723) ; (1724) ; (1725) ; (1726) ; (1727) ; (1728) ; (1729) ; (1730) ; (1731) ; (1732) ; (1733) ; (1734) ; (1735) ; (1736) ; (1737) ; (1738) ; (1739) ; (1740) ; (1741) ; (1742) ; (1743) ; (1744) ; (1745) ; (1746) ; (1747) ; (1748) ; (1749) ; (1750) ; (1751) ; (1752) ; (1753) ; (1754) ; (1755) ; (1756) ; (1757) ; (1758) ; (1759) ; (1760) ; (1761) ; (1762) ; (1763) ; (1764) ; (1765) ; (1766) ; (1767) ; (1768) ; (1769) ; (1770) ; (1771) ; (1772) ; (1773) ; (1774) ; (1775) ; (1776) ; (1777) ; (1778) ; (1779) ; (1780) ; (1781) ; (1782) ; (1783) ; (1784) ; (1785) ; (1786) ; (1787) ; (1788) ; (1789) ; (1790) ; (1791) ; (1792) ; (1793) ; (1794) ; (1795) ; (1796) ; (1797) ; (1798) ; (1799) ; (1800) ; (1801) ; (1802) ; (1803) ; (1804) ; (1805) ; (1806) ; (1807) ; (1808) ; (1809) ; (1810) ; (1811) ; (1812) ; (1813) ; (1814) ; (1815) ; (1816) ; (1817) ; (1818) ; (1819) ; (1820) ; (1821) ; (18

# Combattre les pédiculoses et punaises de lit

Les pédiculoses, infections parasitaires à poux chez l'humain, sont extrêmement répandues et connues depuis des milliers d'années. Trois espèces seulement sur plus de 4000 répertoriées sont des parasites de l'homme. En recrudescence depuis quelques années, la lutte contre leur extermination n'est pas toujours aisée. Le CPIas a créé une fiche résumant la prise en charge de ces 3 parasites, quel que soit le lieu de leur survenue.



## PRISE EN CHARGE DES PÉDICULOSES

Mai 2019



**Poux de tête**

(*Pediculus humanus capitis*)



**Poux du pubis (morpion)**

(*Phthirus inguinalis*)



**Poux de corps**

(*Pediculus humanus corporis*)

Pour chaque pédiculose, une description du mode de vie et de reproduction est explicitée. Le mode de transmission et les signes cliniques y sont décrits afin de permettre de comprendre l'intérêt de la mise en place des traitements possibles.

### Mesures générales (quel que soit le lieu)

Information : du cercle familial (penser au coiffeur), contact limité avec l'entourage voire interdit le temps de l'infestation, examen systématique de l'entourage.

Linge : changement journalier, pas de prêt de vêtements pendant la période d'infestation, pas de stock commun de linge de plusieurs personnes. Linge lavable à 60 °C, sinon saupoudrer d'insecticide et enfermer dans un sac pendant 48 h minimum.

Matériel peigne, brosse : à nettoyer après utilisation avec un antiparasitaire.

### Prise en charge en établissements sanitaires

#### • Précautions contact à mettre en place

- Chambre seule si possible.
- Limiter les déplacements du patient / résident et limiter les visites et les contacts avec les autres patients / résidents.
- Hygiène des mains : lavage au savon doux.
- Protection de la tenue : port de sur blouse à manche longue (+ tablier plastique à UU et de gants lors de la manipulation du linge sale).
- Traitement du linge : lavage à 60 °C ou traitement par antiparasitaire (selon les recommandations du fabricant).
- Traitement de la literie avec un antiparasitaire (selon les recommandations du fabricant).
- Individualiser le matériel de soins ou à défaut le désinfecter avec du détergent désinfectant.



Mai 2019

INRS-Eficatt-Pédiculose du cuir chevelu-2015, CNEV-Punaises de lit-2015 ; HCSP-Survenue de maladies infectieuses dans une collectivité-2012 ; CCLINParis Nord-lutte contre les ectoparasites-2001

Enfin quel que soit le lieu de leur survenue, les mesures générales et les précautions à mettre en place amènent les bases de leur prise en charge.

Il en est de même pour les punaises de lits. Ces ectoparasites qui piquent et sucent le sang de leur hôte puis se cachent dix à douze jours pour le digérer, peuvent survivre sans manger jusqu'à un an et demi, voire deux ans dans de bonnes conditions. Cette fiche pourra apporter un éclairage sur les différents traitements à utiliser séparément ou conjointement.

Vous retrouverez ces outils sur notre site internet :

<https://cpias-occitanie.fr/outils-cpias-occitanie/ectoparasitose-cutanee/>

### PRISE EN CHARGE DES PUNAISES DE LITS

Mai 2019

**Arthropode (Cimex lectularius cosmopolite et Cimex hemipterus tropicale) à ailes atrophiées, ectoparasite hématoophage nocturne possédant un appareil buccal piqueur-suceur.**  
 Se nourrit du sang de l'hôte. Se dissimule le jour dans les endroits obscurs (derrière des plinthes, le papier peint, sommiers, matelas, chevet, tableaux, ...).  
 Taille : de la grosseur d'un pépin de pomme, corps de forme ovale, brun et sans aile, adulte = 5 à 7 mm de long.  
 Reproduction : la femelle pond 3 à 8 œufs par jour (soit environ 500 œufs durant toute sa vie). Les œufs éclosent sous 1 à 2 semaines (10 jours en moyenne). Les larves commencent à se nourrir dès leur naissance et passent par 5 étapes avant de devenir adulte.

**Mode de contamination** : A partir de l'environnement (vêtements ou bagages, meubles...), pas de transmission interhumaine

**Détection/signes cliniques**  
 Détection complexifiée par leur faible taille et leur activité nocturne. Il faut s'aider d'une lampe et d'une loupe pour confirmer leur présence.  
**Indices de leur présence** : Odeur « acre » lors de fortes infestations.  
 Piqûres visibles sur la peau, douloureuses et irritantes : prurit érythémateux et maculo-papuleux de 5 mm à 2 cm de diamètre avec un point hémorragique central ou une vésicule similaire à toute piqûre d'arthropodes.

**Durée de vie** : Survie sans repas sanguin pendant un an

Centre national d'Expertise sur les Vecteurs 2015 - Les punaises de lit, état des lieux et recommandations  
 HCSP 2012 - Survenue des maladies infectieuses dans une collectivité  
 CCLIN Paris, nord 2001 - Lutte contre les ectoparasites et agents nuisibles en milieu hospitalier

### Les incontournables de la prise en charge d'un cas de gale commune à domicile

A FAIRE

Mettre en place les Précautions complémentaires contact « gale » :

- Réaliser une hygiène des mains par lavage simple (eau-savon) + FHA
- Porter les EPI dès la prise en charge du patient : surblouse à manches longues et gants à UU

Prendre en charge les textiles pour un traitement adapté

Arrêter les activités extérieures pour le cas

Demander une confirmation par un dermatologue de la pathologie

A NE PAS FAIRE

Il ne faut pas :

Attendre le diagnostic de gale pour mettre en place les mesures

Utiliser exclusivement la solution hydro alcoolique

Ne pas s'équiper des EPI dès la prise en charge de la personne

Suspicion et/ou de prurit permanent intense généralisé

Enfin, la gestion d'un épisode de gale reste complexe pour les professionnels, d'autant plus en soins de ville avec la multiplicité des intervenants. Le CPIas a voulu par cette fiche relever les points incontournables de la prise en charge d'un cas de gale commune et surtout les erreurs à ne pas commettre afin que l'épisode se passe au mieux.

Le document est accessible au lien suivant :

<https://cpias-occitanie.fr/soins-de-ville/>

# Valorisation du signalement des IAS

Portail de signalement



L'instruction du 17 mai 2019 relative aux signalements des infections associées aux soins en ville, en établissement de santé et en établissement et service médico-social, complétée par celle du 30 septembre 2019 relative aux conduites à tenir devant des infections respiratoires aiguës ou des gastro-entérites aiguës dans les collectivités de personnes âgées, a été présentée aux établissements de la région lors de la journée EHPAD du 20 novembre 2019 ainsi qu'à la journée signalement du 10 décembre. Il a été rappelé que les GEA et IRA survenant en EHPAD, rattaché ou non à un ES doivent maintenant être signalées sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables, à la rubrique « Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue ». Le CPias a été destinataire de 6 signalements d'IAS déclarés sur le portail dont 2 émanant de professionnels de ville et 4 EMS.

## e-SIN, Journée thématique signalement



Pour la première année, le CPias a souhaité organiser une journée thématique sur le signalement pour les établissements de santé. Un bilan des signalements d'Occitanie comparés aux données France entière, BHRé et hors BHRé, a été présenté, ainsi que les évolutions attendues de l'application esin. L'essentiel de la journée a été consacré au retour d'expérience des établissements : Séroconversion VHC en hémodialyse et Méningite post opératoire. L'après-midi était ciblé sur le risque infectieux en ophtalmologie, avec présentation d'un REX sur des endophtalmies survenues en clinique, de la présentation des résultats de l'audit sur la prévention du RI dans la chirurgie de la cataracte et discussion, suivi d'un REX sur une épidémie de conjonctivite à adénovirus. Cette journée a été très appréciée par les participants. Elle sera pérennisée tous les ans afin d'inciter les professionnels de l'intérêt du signalement et sera associée à la thématique surveillance et prévention des missions nationales : PRIMO, SPARES, SPICMI, SPIADI et MATIS.

## Rex séroconversion en hémodialyse

Un cas de séroconversion VHC chez un patient hémodialysé sans aucun autre facteur de risque a fait l'objet d'un signalement externe. Le CPias Occitanie, l'EOH et l'encadrement du centre de dialyse concerné ont réalisé l'investigation de ce cas et identifié des pratiques à risques et des actions correctives ont pu être mises en place rapidement. L'hypothèse retenue est une contamination croisée entre 2 patients, aucun générateur n'étant commun sur la période aux patients connus VHC. Une contamination en lien avec un manquement d'application des précautions standard est probable et compatible avec les observations. Des sources possibles de contamination de l'environnement proche du patient (chariot de soin, appareils et bandelettes dextro) et des défauts d'entretien sont les principales causes immédiates identifiées. Les facteurs contributifs les plus marquants sont de 2 ordres. Une exposition majeure liée à un saignement dentaire, avec débranchement du patient index et rebranchement du cas séroconverti par la même équipe (IDE-AS). Autre facteur aggravant, ce patient index connu VHC+ avait déjà été traité, mais récemment recontaminé lors de dialyses réalisées au Maghreb durant l'été 2018. Afin de capitaliser ces enseignements, cet épisode a fait l'objet d'une fiche REX diffusée sur la région et à l'échelon national afin de rappeler à l'ensemble des équipes travaillant dans cette spécialité la réalité du risque tant redouté de transmission virale en hémodialyse. Cette prise de conscience par les soignants est indispensable pour comprendre l'importance du strict respect des précautions standard et du rôle possible de l'environnement comme facteur de transmission, majoré en cas de souillure massive. Le traitement antiviral permettant la séronégativité des patients VHC doit être le plus précoce possible avec une vigilance accrue lors des retours de vacances dans des pays aux pratiques plus à risque de transmission.

**Retour d'Expérience :**  
**Signalement d'infections nosocomiales**  
**Séroconversion Hépatite C en Hémodialyse**

**Objectif :** Valorisation des enseignements issus de l'analyse approfondie des causes, suite au signalement d'une **Séroconversion Hépatite C** dans un centre de dialyse, afin d'éviter la survenue d'événements comparables.

**MOTS-CLES** **Période de survenue : 2019**

# PERSPECTIVES 2020

## Expertise et appui aux professionnels de santé :

### EMS :

- Accompagnement des DARI,
- Création d'une plaquette de présentation mission respective CPIas-EMH-ARS\*
- Animation du réseau EMH (formation, outil commun, audit), notamment les nouvelles équipes
- Création de la plateforme régionale EMH-EHPAD
- Promotion volet prévention mission nationale PRIMO (conso SHA et outil pulpe friction EHPAD)
- Promotion des outils régionaux existants : PLE, kit et film chambre des erreurs en EMS, film Grippo tour

### ES :

- Promotion du bon usage des antibiotiques et surveillance dynamique des consommations et des résistances aux antibiotiques :
  - Consorès analyse et exploitation des données
  - Participation au comité technique régional RATB et valorisation des actions régionales via le site internet
  - Création et diffusion d'outils pour le Bon Usage ATB en EHPAD en lien avec le Groupe régional
  - Participation à l'animation de la journée référents ATB Occitanie
- Réalisation de visites de risque en hémodialyse, endoscopie, bloc opératoire et hygiène des mains selon demande
- Evaluation des méthodes de traitement des sondes endocavitaires\*
- Outil de communication pour dédramatiser le portage d'une BHRe (soignants et/ou patients)\*
- Analyse et restitution régionale de l'audit pertinence de maintien des cathéters en ES
- Promotion campagne MATIS : HDM Pulpe friction, gestion des excréta campagne fluo
- Promotion volet prévention mission nationale SPICMI (audit prévention pré op), SPIADI (prépa cutanée pose DIV), SPARES (BHRe)

### ES et EMS :

- Groupe de travail régional déchet : ARS, EOH
- Finalisation et promotion de l'application chambres des erreurs virtuelles PS et PCC (projet conjoint CH de Béziers),
- Guide pour l'organisation d'escape game
- SSP 2020 : élaboration d'un document sur le partenariat Patient/Professionnel de santé, appliqué à l'Hygiène des mains

### Ville :

- Audit gestion des PICC au domicile (en collaboration avec groupe régional HAD)
- Film PICC : trucs et astuces
- Accompagnement MEDQUAL résistance bactérienne en ville, promotion et accompagnement des LABM (en lien avec PRIMO)
- Analyse des consommations antibiotiques en ville (site Géodes) en lien avec le Groupe technique régional
- Référencement site PEC AES en Occitanie pour Fiche AES professionnels de ville PRIMO

## Investigation, suivi des déclarations et appui à leur gestion :

### ES :

- Gestion des signalements en temps réel, bilan annuel, diffusion résultats et valorisation REX
- Bilan colonisations / infections par des BHRe : modalités d'échange sur l'épidémiologie régionale (notamment épidémies) ;
- Appui à l'AAC : in situ à la demande et valorisation AAC
- Participation RREVA et RSS

## URPS régionaux, des ordres, des représentants des usagers (RU), des EMS et des usagers :

- Promotion de la plateforme de signalement
- Gestion des signaux sur la plateforme selon procédure régionale à venir

## Coordination ou animation de réseaux de professionnels de santé :

### Organisation de journées d'informations et d'échanges :

- **ES** : J. correspondants en hygiène des ES : 26 mars ; Réseau des Professionnels en HH à Carcassonne : 2 avril ; Réseau PH : 3 avril à Carcassonne et 7 oct. à Rodez ; Journée régionale PRIAS à Rodez : 6 oct ; **Journée Signalement et Surveillances** à Toulouse : 10 déc.
- **EMS** : Journée MAS / FAM : 18 juin au Grau-du-Roi, Journée EHPAD : 1er octobre Toulouse
- **Ville** : Journée prévention IAS HAD et SSiAD à Toulouse : 28 mai
- **Usagers** : Rencontre professionnels de santé et RU à Montpellier : 12 mars (Annulée)

### Organisation formation DPC :

- Formation référents vaccination en EHPAD sur l'Hérault en partenariat avec le centre départemental de vaccination
- Programme DPC de formation continue en prévention du risque infectieux pour les professionnels spécialisés en hygiène (EOH) et non spécialisés (correspondants) des 3 secteurs de soins : catalogue annuel établi en fonction de l'état des besoins des EOH et des priorités régionales et nationales ; enseignements des Instituts de formation et autres écoles (orthoptie, orthophonie...) ; enseignements et tutorat dans le cadre des DU hygiène et gestion des risques associés aux soins ; mise en place d'un partenariat avec le centre de simulation du CHU de Toulouse ; formation des libéraux (PICC en EHAD).
- Pilotage GT guide méthodologique pour l'intégration du risque infectieux dans les séances de simulation

**Communication** : 1<sup>ère</sup> réunion du comité d'orientation à Lézignan Corbière, le 24 janvier 2020 ; site internet CPIAS Occitanie et bulletin d'information

**Participations réunions nationales** : SPF, Ministère, Réseau des CPIas, RéPIAS, SF2H, groupes thématiques

\* Actions proposé lors du comité d'orientation le 24 Janvier 2020



**Dr Sophie Vandesteene**

**Praticien Hospitalier**

[vandesteene.s@chu-toulouse.fr](mailto:vandesteene.s@chu-toulouse.fr)

05.61.77.95.21



**Hervé Vergnes**

**Cadre de Santé**

[vergnes.h@chu-toulouse.fr](mailto:vergnes.h@chu-toulouse.fr)

05.61.77.73.76



**Patrick Duchein**

**Cadre de Santé**

[duchein.p@chu-toulouse.fr](mailto:duchein.p@chu-toulouse.fr)

05.61.77.93.29



**Caroline Dangla**

**Secrétaire**

[cpias-occitanie@chu-toulouse.fr](mailto:cpias-occitanie@chu-toulouse.fr)

05.61.77.20.20



**Dr Cécile Mourlan**

**PH responsable CPIAS**

[c-mourlan@chu-montpellier.fr](mailto:c-mourlan@chu-montpellier.fr)

04.67.33.98.84



**Evelyne Boudot**

**Cadre de Santé**

[e-boudot@chu-montpellier.fr](mailto:e-boudot@chu-montpellier.fr)

04.67.33.01.69



**Emmanuelle Sarivière**

**Infirmière Hygiéniste**

[e-sariviere@chu-montpellier.fr](mailto:e-sariviere@chu-montpellier.fr)

04.67.33.56.34



**Christine Luna**

**Secrétaire**

**Médicale**

[cpias-occitanie@chu-montpellier.fr](mailto:cpias-occitanie@chu-montpellier.fr)

04.67.33.74.69



**Caroline Vailles**

**Secrétaire**

**Site de Toulouse**

CHU de Toulouse Purpan  
Pavillon Administratif Annexe II  
Place du Docteur Baylac TSA 40031  
31059 Toulouse Cedex 9

**Site de Montpellier**

Hôpital de la Colombière  
Pavillon 7  
39 avenue Charles Flahault  
34295 Montpellier Cedex 5